



Clinique mutualiste : Agir avant qu'il ne soit trop tard !

Pierre-André Juven, Adjoint à la Santé, déclare : « *La clinique mutualiste est une fierté pour notre territoire. Elle est un exemple de ce qui se fait de mieux en matière de santé, portée par des professionnel-les engagés et dont la qualité du travail n'est plus à démontrer. Chaque Grenoblois, chaque Grenobloise et au-delà, tout-e habitant-e du territoire est attachée à ce lieu. La clinique mutualiste est un service public de santé incontournable qui ne peut être fragilisé. À l'heure où les hôpitaux publics sont mis à mal, à l'heure où la médecine de ville souffre du manque de soignant-es, à l'heure où les inégalités de santé vont en se renforçant, les établissements comme la clinique mutualiste sont plus précieux que jamais.*

Depuis le début de la lutte pour la Mut' engagée en 2020 par les syndicats, les collectifs d'usager-ers et d'habitant-es, les citoyen-nes grenoblois-es, la Ville de Grenoble et son Maire ont toujours dit leur inquiétude devant le comportement de grands groupes mutualistes n'ayant plus de mutualistes que le nom et devant la cession à un acteur n'apportant aucune garantie pour la pérennité du service de santé public. Cette inquiétude avait conduit à l'époque à soutenir l'initiative de Coopérative portée entre autres par des professionnel-les de l'établissement puis celle du CHU et engager dans la foulée des procédures pour empêcher cette cession.

Alors que les procédures se multiplient et que des pratiques de gestion financières douteuses sont à l'œuvre, nous renouvelons notre soutien sans faille à toutes celles et tous ceux qui se battent pour sauver la clinique mutualiste d'un dépeçage à bas bruit. Nous soutenons les soignant-es et professionnel-les de santé qui assurent un travail de soin sans faille, et ce dans un contexte d'incertitude difficile. Nous sommes à vos côtés et continuerons la lutte en cette année 2023 comme nous l'avons fait depuis deux ans. La Ville a en effet engagé une procédure judiciaire aux côtés des syndicats et des collectifs contre le GHM. Nous allons aussi dès ce mois de janvier interpeller à nouveau les acteurs compétents, l'ARS et le Ministère de la Santé, pour alerter sur ce qui se joue. Aujourd'hui, nous nous associons à la demande des organisations syndicales de placer la clinique mutualiste sous tutelle afin de protéger la structure d'abus financiers.

Parce que la santé n'est pas une marchandise, parce que la santé n'est pas une activité dont on fait commerce comme bon nous chante, parce que nous croyons dans l'accès universel et sans reste-à-charge pour toutes et tous, parce qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard, nous soutenons ce rassemblement. »